

Horaire à la carte

(ne concerne pas les apprenti-e-s et stagiaires)

La personne soussignée :

NO PERSONNEL : _____

TAUX D'OCCUPATION : _____

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SERVICE : _____

désire travailler selon l'horaire à la carte suivant¹ :

		= % d'activité de	
Menu 1²	41 h par semaine avec 5 semaines de vacances dont 1 non payée.....	98,077 %	<input type="checkbox"/>
Menu 2²	41 h par semaine avec 6 semaines de vacances dont 2 non payées.....	96,154 %	
Menu 3²	40 h par semaine avec 4 semaines de vacances.....	97,5 %	
Menu 4²	40 h par semaine avec 5 semaines de vacances dont 1 non payée.....	95,577 %	
Menu 5²	40 h par semaine avec 6 semaines de vacances dont 2 non payées.....	93,654 %	
Menu 6²	39 h par semaine avec 4 semaines de vacances.....	95 %	
Menu 7²	39 h par semaine avec 5 semaines de vacances dont 1 non payée.....	93,077 %	
Menu 8²	39 h par semaine avec 6 semaines de vacances dont 2 non payées.....	91,154 %	

¹ Une semaine de vacances non payée équivaut à 1,923 % en moins du salaire annuel y compris 13^{ème}
Une diminution d'une heure par semaine équivaut à 2,5 % en moins du salaire annuel y compris 13^{ème}

² 5, 6, 7 ou 8 semaines payées selon l'âge

La réduction du temps de travail pour les personnes à temps partiel s'entend au prorata du taux d'occupation

MOTIVATION DE LA DEMANDE :

LIEU ET DATE : _____

SIGNATURE : _____

PRÉAVIS DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE : Positif Négatif

Motivation du préavis : _____

DÉCISION DU-DE LA CHEF-FE DE SERVICE : Oui Non

Motivation de la décision : _____

Signature du-de la chef-fe de service : _____

Cette formule est à retourner au Service des ressources humaines jusqu'au 31 janvier de l'année concernée.